

SUPPLÉMENT DE L'ÉTAT DU QUÉBEC 2019

CINQ CHANTIERS POUR UN QUÉBEC INTERGÉNÉRATIONNEL

CINQ CHANTIERS POUR UN QUÉBEC INTERGÉNÉRATIONNEL

La Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles a été rendue possible grâce au soutien du Secrétariat à la jeunesse. Elle s'inscrit dans la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 du Gouvernement du Québec.

**Secrétariat
à la jeunesse**

Québec 

© INM, 2019
www.inm.qc.ca

Dépôt légal : 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN papier 978-2-924556-11-5
ISBN PDF 978-2-924556-10-8

IMPRIMÉ AU CANADA

À PROPOS DE L'INM

L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique.

L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.



5605, avenue de Gaspé, bur. 404
Montréal (Québec) H2T 2A4
1 877 934-5999
inm@inm.qc.ca | www.inm.qc.ca

L'ÉTAT DU QUÉBEC 2019

Cette publication est un supplément de *L'état du Québec 2019*. Sous la direction de Francis Huot et Sophie Seguin-Lamarche, le livre propose 20 clés pour comprendre le Québec, en librairie et sur le Web. *L'état du Québec 2019* est la 23^e édition de cette précieuse publication.

Dans cette publication, le masculin est utilisé à titre épïcène.

Cinq chantiers pour un Québec intergénérationnel

Le contenu de cette publication est le fruit de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles, qui s'est déroulé de mai 2017 à mars 2019. Cette démarche, conçue et animée par l'INM, comportait des activités d'information, de délibération et de propositions.

L'INM remercie de tout cœur les personnes et organismes qui ont contribué à construire et à animer cette démarche, ainsi que les milliers de citoyennes et citoyens ayant participé à l'une ou l'autre de nos activités. Sans leur participation, la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles n'aurait pas pu avoir lieu.

Production

INM

Rédaction

Sami Ghzala, avec la collaboration de
Vincent Lacharité-Laframboise
et Michel Rochon

Appui à la rédaction

Julie Caron-Malenfant
Malorie Flon

Édition

Francis Huot

Révision linguistique

Sami Ghzala
Francis Huot

Recherche

Kimberly Coulombe
Sami Ghzala
Vincent Lacharité-Laframboise

Équipe de projet

Mathieu Arsenaault
Claudia Beaudoin
Roxanne Bernier
Emmanuelle Biroteau

Julie Caron-Malenfant

Kimberly Coulombe

Stéphane Dubé

Malorie Flon

Adelene Frissou

Sami Ghzala

Bruno Godin

Francis Huot

Axel Klein

Vincent Lacharité-Laframboise

Clément Le Quintrec

Marie Léger-St-Jean

Louis-Philippe Lizotte

Liane Morin

Lucas Moyé

Rajae Nuiji

Pauline Ribault

Michel Rochon

Sophie Seguin-Lamarche

Sarah Sultani

Nicolas Vazeille

Conception de la maquette

Jean-François Proulx (balistique.ca),
assisté de Laurent Francoeur-Larouche

Infographie

Adelene Frissou

Comité d'orientation

Le comité d'orientation avait pour mandat de conseiller l'INM sur les grandes orientations de la démarche, le déroulement et les contenus des différentes activités, et de l'appuyer dans la mobilisation des citoyennes et citoyens partout au Québec.

Caroline Bouchard, Réseau FADOQ

Fatima Ladjadj, Intergénérations Québec

Jennifer Brazeau
et **Wáhiakatste O. Diome-Deer**, Femmes
autochtones du Québec

Francis Paré, Citoyenneté jeunesse

Marie Rhéaume, Réseau pour un Québec
Famille

Isabelle Daigle, Conférence des Tables
régionales de concertation des aînés du
Québec

Nathalie Simard, Carrefour action munici-
pale et famille (CAMF)

Alexis Gagné, Institut des générations

Sophie Tremblay, Force Jeunesse

Comité scientifique

Le comité scientifique réunit quelques chercheurs dont les champs d'expertise sont en lien avec des enjeux intergénérationnels et/ou la démographie québécoise. Ce comité consultatif avait pour rôle de conseiller l'INM sur certains contenus produits dans le cadre de la démarche.

Alexis Gagné, économiste et fondateur de
l'Institut des générations

Luc Godbout, directeur du département de
fiscalité et professeur titulaire de l'Univer-
sité de Sherbrooke

Suzanne Garon, professeure titulaire à
l'École de travail social à l'Université de
Sherbrooke et chercheuse au Centre de
recherche sur le vieillissement

Jacques Légaré, professeur émérite au
département de démographie de l'Univer-
sité de Montréal

Madeleine Gauthier, professeure associée
à l'Institut national de la recherche scien-
tifique (INRS) et membre de l'Observatoire
Jeunes et Société

Patrik Marier, professeur titulaire de la
Chaire de recherche sur le vieillissement et
les politiques publiques et au département
de science politique de l'Université Con-
cordia, et directeur scientifique au Centre

de recherche et d'expertise en gérontologie sociale

Anne Quénart, professeure au département de sociologie à l'Université du Québec à Montréal, chercheuse à la Chaire de recherche sur le vieillissement et la diversité citoyenne et membre du Réseau québécois en études féministes (RéQEF)

Amélie Quesnel-Vallée, professeure agrégée au département d'épidémiologie, biostatistique et santé au travail et au département de sociologie de l'Université McGill, et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les politiques publiques et les inégalités sociales de santé

Anne-Marie Séguin, professeure titulaire, Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique (INRS)

TABLE DES MATIÈRES

La solidarité et l'équité intergénérationnelles : un choix de société

Julie Caron-Malenfant	10
-----------------------------	----

Le contexte.	12
---------------------------	----

La Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles.	14
---	----

Définir la solidarité et l'équité intergénérationnelles.	17
---	----

CINQ CHANTIERS POUR UN QUÉBEC INTERGÉNÉRATIONNEL

01 – Entraîner la mixité des âges par la cohabitation intergénérationnelle.	19
--	----

02 – Faciliter la mobilité de tous.	27
--	----

03 – Créer des rencontres par l'animation des espaces publics.	35
---	----

04 – Susciter la participation de toutes les générations	41
--	----

05 – Dresser le portrait de l'équité intergénérationnelle	49
---	----

Le travail est déjà amorcé.	53
--	----

Notes	55
--------------------	----

LA SOLIDARITÉ ET L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLES : UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Julie Caron-Malenfant

Directrice générale, INM

Le Québec vit d'importantes transformations démographiques. Elles nous poussent à redéfinir collectivement nos choix et nos priorités afin de répondre adéquatement aux enjeux sociaux et économiques d'une société où les personnes vivent plus longtemps, et où les travailleurs actifs sont moins nombreux.

Avec la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles, l'INM a souhaité créer des espaces permettant à des citoyens de tous âges, provenant des quatre coins de la province, de s'approprier ces enjeux complexes, d'en débattre et de proposer des façons de dire et de rêver le Québec dans lequel nous souhaitons vivre. Un Québec qui érige la solidarité et l'équité intergénérationnelles comme un choix de société.

Ce livre propose cinq chantiers, qui sont autant de chemins à emprunter. Chacun est invité à se les approprier, à s'y projeter, à en explorer les méandres, à s'arrêter un instant

pour contempler le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir.

Chaque citoyen, chaque acteur socioéconomique, chaque décideur peut emprunter un chemin différent pour répondre aux défis qui se présentent. Comme le dit le proverbe, « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Notre plus grande tâche sera de faire des choix collectifs, de se projeter ensemble dans une direction qui nous anime collectivement.

L'équipe de l'INM a parcouru beaucoup de kilomètres, entendu des centaines de personnes de tous âges, qui ont exprimé une volonté sincère de tendre la main à l'autre.

Faisons en sorte que la complicité qui unit un enfant à ses grands-parents, qui est d'une authenticité et d'une simplicité incomparables, soit maintenue tout au long de notre parcours de vie, et que cette

complicité déborde du noyau familial. Nous vivons tous ensemble après tout.

Pour toutes les générations que nous représentons, ensemble, choisissons la solidarité et l'équité intergénérationnelles.

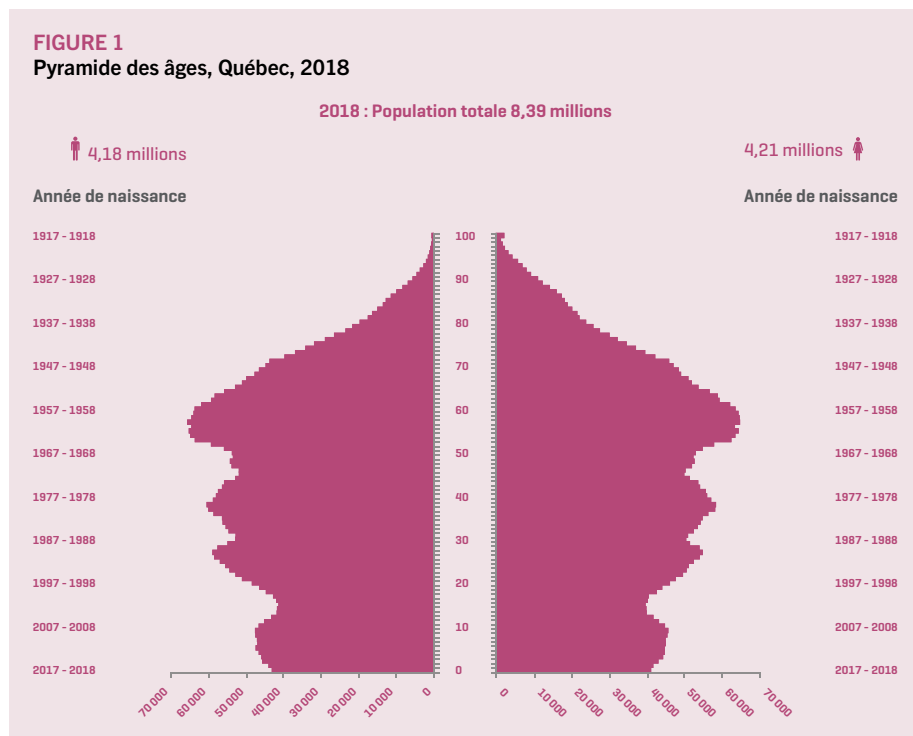
LE CONTEXTE

Le Québec est à la croisée des chemins.

La population québécoise vieillit plus rapidement que jamais. Avec l'arrivée graduelle des baby-boomers dans le groupe des 65 ans et plus, l'augmentation de

l'espérance de vie et le faible taux de natalité, il est prévu qu'en 2030, un Québécois sur quatre aura 65 ans et plus¹. La part des aînés dans la population du Québec sera alors parmi les plus élevées de l'Organisation

FIGURE 1
Pyramide des âges, Québec, 2018



Source : Institut de la statistique du Québec. *Population - Pyramide des âges*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/jeunesse/statistiques/population/pyramide_ages.htm.

de coopération et de développement économiques (OCDE), tandis que celle des 20-64 ans sera parmi les plus faibles.

Au cours des prochaines années, ce renversement de la pyramide démographique posera des défis de plus en plus pressants pour la société québécoise, notamment en ce qui concerne les finances publiques, le monde du travail, l'économie, les milieux de vie, l'environnement et le partage du pouvoir. Les jeunes ont déjà moins de poids et d'influence pour faire valoir leurs aspirations que dans les dernières décennies, tout en ayant une responsabilité économique et fiscale accrue.

Le dialogue entre les générations s'avère un impératif qui doit présider et imprégner rapidement l'ensemble de nos décisions collectives. Sans ce dialogue et une collaboration intergénérationnelle saine et durable, les nombreux défis qui vont graduellement se manifester pourraient s'avérer source de conflit.

Il est préférable de voir venir et d'aborder ces transformations démographiques comme une occasion d'améliorer le dialogue et le niveau d'entraide entre les générations actuelles, tout en s'assurant de la prise en considération des générations futures.

Au Québec comme ailleurs, de plus en plus de projets voient le jour avec l'objectif spécifique de créer des ponts entre les générations. Cet élan intergénérationnel est une façon de renforcer la cohésion sociale et de favoriser l'épanouissement des personnes de tous les âges. C'est aussi une façon d'assurer la vitalité à long terme de notre société, une société qui devrait avoir la capacité de miser sur l'apport de toutes ses générations.

Les enjeux intergénérationnels sont multiples et les cinq chantiers proposés dans ce document ne couvrent pas tous les défis qui se posent actuellement à la société québécoise. Ils définissent cependant les pistes d'action qui ont le plus interpellé les citoyens et les acteurs des milieux communautaires, institutionnels et socioéconomiques rencontrés par l'INM dans le cadre de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles.

Ce livre met notamment de l'avant des formes de collaboration, d'échanges et d'entraide, parfois simples, et dont certaines existent déjà dans d'autres pays. Encourageons ces initiatives innovantes par des politiques tout aussi innovantes.

LA CONVERSATION PUBLIQUE SUR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLES

Au cours des deux dernières années, la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles a offert à près de 3000 personnes de nombreux espaces de discussion et de débats ouverts à l'ensemble des citoyens de toutes les régions du Québec afin qu'ils puissent échanger sur leurs préoccupations et proposer des pistes de solutions sur les enjeux intergénérationnels. Cette démarche s'inscrit dans le volet d'intervention sur la citoyenneté de la Stratégie jeunesse 2016-2021 du gouvernement du Québec.

LES TROIS PHASES DE LA CONVERSATION PUBLIQUE : INFORMATION, CONSULTATION, PROPOSITION

À l'automne 2017, une soixantaine de représentants d'organisations se sont réunis lors du Ralliement des partenaires de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles, à Trois-Rivières. Ensemble, ils ont priorisé les thèmes de discussion à aborder lors d'une tournée régionale :

milieux et qualité de vie, emploi et retraite, services et politiques publics, et démocratie et participation citoyenne. L'INM a par la suite rédigé un document de référence présentant de manière accessible différents enjeux liés à la solidarité et l'équité intergénérationnelles, et au contexte sociodémographique particulier du Québec¹.

En novembre et en décembre 2017, une équipe de l'INM, avec l'appui de partenaires, a sillonné les 17 régions du Québec afin d'aller directement à la rencontre des citoyens ainsi que des acteurs régionaux et locaux. Ce sont près de 450 personnes qui ont participé aux divers forums de la tournée.

À partir de la synthèse des résultats de la tournée régionale², une délibération en ligne a été proposée au printemps 2018. Les citoyens de toutes les régions du Québec ont été invités à prendre part à ce débat afin de partager leurs idées, d'échanger et de proposer des pistes de solutions sur les enjeux de solidarité et d'équité intergénérationnelles³. En tout, près de 200 personnes ont participé

à cet exercice en ligne. À travers les contributions et les échanges des participants à la délibération en ligne, plusieurs propositions ont émergé. Parmi celles-ci, certaines ont bénéficié d'un plus grand appui. Ce sont ces propositions qui nourrissent le contenu de ce livre.

La démarche s'est conclue avec le Sommet des générations qui s'est déroulé à Montréal en novembre 2018. L'ensemble des propo-

sitions a été soumis au débat, et certains consensus ont émergé.

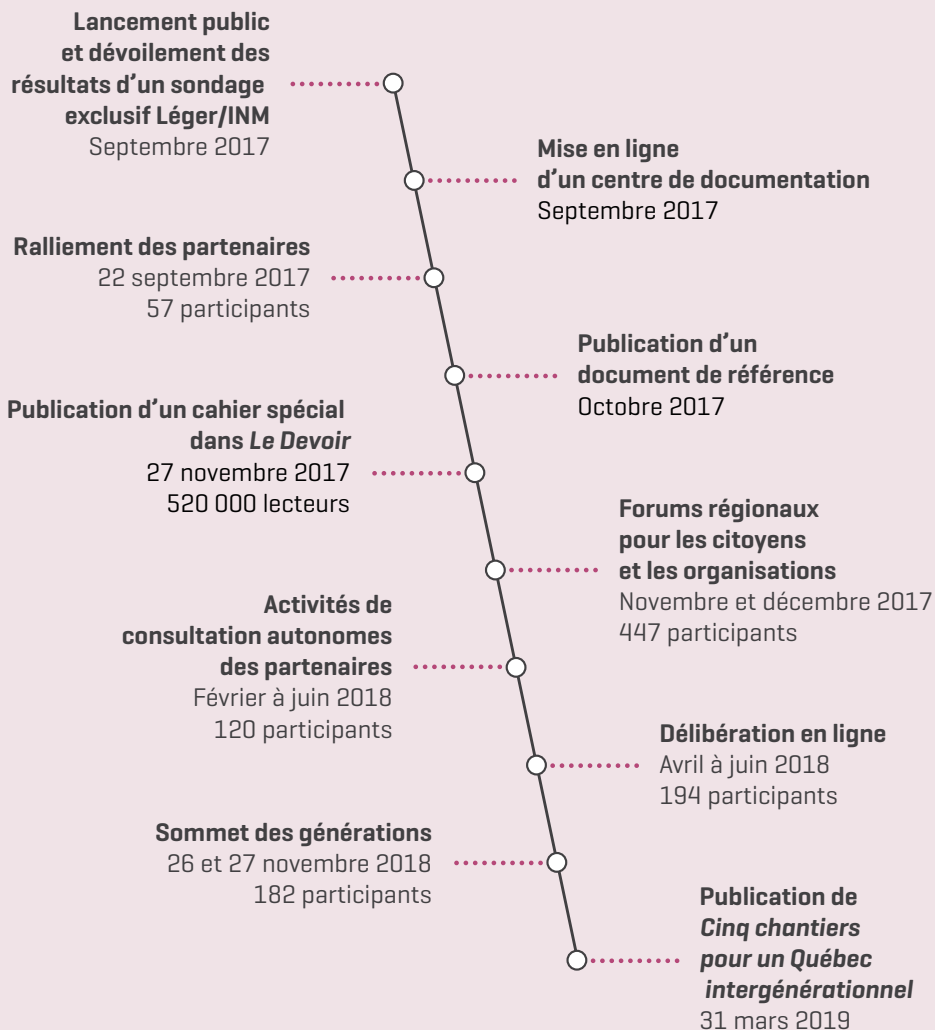
Dans les pages suivantes, nous explorons les chantiers qui se sont révélés au fil de la Conservation publique. Ces chantiers sont ceux de nos décideurs publics, mais aussi ceux de la société civile.

LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE LA CONVERSATION PUBLIQUE SUR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLES

En plus des activités de consultation présentées ci-dessus, l'INM a tenu des activités visant à sensibiliser et informer les citoyens du Québec sur les enjeux intergénérationnels. Au total, ce sont près de 3000 personnes qui ont été rejointes à travers la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles.

Les trois phases de la Conversation publique	1000 participants
Les activités ludiques (On sors-tu?, Journée internationale de la jeunesse, etc.)	886 participants
Les activités ponctuelles de consultation (ateliers de l'École itinérante, Café des générations, etc.)	490 participants
Les activités d'information (conférences, table ronde de l'École d'hiver, etc.)	434 participants
Total	2810 participants

LA CONVERSATION PUBLIQUE SUR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLES EN UN COUP D'OEIL



DÉFINIR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLES

Le document de référence¹ de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles présente de manière accessible différents enjeux liés à la solidarité et à l'équité intergénérationnelles. Pour bien comprendre les nuances qui existent entre ces deux concepts, le document les définit également de manière synthétique.

La **solidarité intergénérationnelle** fait référence au sentiment de responsabilité et d'interdépendance entre les citoyens et les générations, qui sont moralement obligés les uns par rapport aux autres. Ainsi, l'interdépendance positive entre les générations et leurs responsabilités réciproques priment sur les mises en opposition et sur le simple calcul comptable de ce qu'une génération donne par rapport à ce qu'elle reçoit des autres.

L'**équité intergénérationnelle**, quant à elle, fait référence à une attribution juste,

neutre et impartiale de ce qui serait dû à des individus ou à des générations. Dans le contexte des questions d'ordre intergénérationnel, on réfère au principe selon lequel l'État distribue de manière équitable les coûts et les bénéfices associés aux choix collectifs d'une société. Il importe donc de reconnaître l'apport financier de chaque génération et de le mettre en relation avec sa contribution pour mesurer l'équité entre les générations. Cette vision de l'équité intergénérationnelle est cependant l'objet de débats au sein de la communauté scientifique. Une analyse centrée sur l'équité (ou l'iniquité) entre les générations mènerait à éluder des injustices socioéconomiques qui ne seraient pas nécessairement liées à des facteurs générationnels, mais plutôt à des inégalités de classes².

Chantier

01

ENTRAÎNER LA MIXITÉ DES ÂGES PAR LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

La cohabitation intergénérationnelle contribue à la mixité des âges, en plus d'être un levier pour combattre l'isolement social. Qu'il s'agisse de l'environnement législatif ou fiscal, plusieurs mesures peuvent être envisagées pour faciliter ce type de cohabitation, dans des espaces existants, ou pour des projets à venir. La cohabitation intergénérationnelle est un choix de société, et des incitatifs visant à augmenter le nombre et la qualité de ces milieux de vie doivent être mis en place.

U

n profond manque de compréhension entre les générations peut expliquer que certains mythes et préjugés perdurent.

En créant des milieux de vie valorisant l'entraide, la collaboration et la transmission de savoirs entre les générations, il est possible d'agir sur ces préjugés et ces mythes, tout en résolvant les défis d'accès au logement de certaines populations.

Par la régularité et la fréquence des interactions qui s'y déroulent, les logements – contrairement aux espaces publics – sont des milieux plus intimes et plus propices à des rencontres significatives entre les personnes qui les habitent.

Le vieillissement de notre société doit nous amener à remettre en question les modèles traditionnels de logement. Des initiatives, au Québec et ailleurs dans le monde, nous prouvent qu'il est réaliste de faire cohabiter les différentes générations de façon harmonieuse.

LA COLOCATION N'A PAS D'ÂGE

En Espagne, au milieu des années 1990, un projet appelé Vivir y Convivir (vivre et cohabiter) voyait le jour dans un quartier de Barcelone. Cette initiative visait à répondre à deux problématiques qui minaient le pays : l'accès à du logement décent et abordable pour les jeunes étudiants et l'isolement social d'un nombre important de personnes âgées du pays.

Né d'un partenariat entre des universités et des municipalités espagnoles, et financé par les fonds sociaux de la banque Caixa Catalunya, ce programme facilite la cohabitation entre de jeunes étudiants universitaires et des personnes âgées vivant seules. Cette initiative est maintenant répandue en Espagne¹.

Ce type d'arrangement fonctionne habituellement de la façon suivante : une personne âgée dispose d'une chambre libre dans son logement, et elle l'offre à un étudiant pendant l'année scolaire. En

contrepartie, l'étudiant offre sa présence, une aide ménagère et une contribution financière, souvent modulée selon le niveau d'implication à l'égard des deux conditions précédentes. L'étudiant s'engage également à respecter le mode de vie de son « colocataire ».

D'autres conditions doivent aussi être remplies afin d'assurer que la « colocation intergénérationnelle » soit un succès. D'une part, la personne âgée doit être autonome, car l'étudiant ne peut se substituer à un professionnel de la santé. D'autre part, le logement doit disposer d'une chambre fermée inoccupée.

La « colocation intergénérationnelle » gagne également du terrain ailleurs en Europe. En France, on répertorie désormais des milliers d'arrangements de ce type, dont la vaste majorité est coordonnée par le milieu communautaire. En 2004, le secrétariat d'État aux personnes âgées a collaboré avec l'Institut d'études politiques de Paris et la Fondation nationale de gérontologie pour se pencher plus sérieusement sur le phénomène.

Un projet-pilote de cohabitation intergénérationnelle ayant découlé de cette collaboration intitulé « Un toit : deux générations » a débouché sur un cadre national pour le logement intergénérationnel. Celui-ci est accompagné d'une « Charte directrice », d'un « Code de bonne conduite »,

d'une « Convention d'hébergement », ainsi que d'un « Livret de recommandations »².

Que ce soit en France ou en Espagne, il semble que ces expériences soient généralement enrichissantes, à la fois pour les jeunes et pour les personnes âgées. En Espagne, les aînés qui participent au programme Vivir y Convivir renouvellent l'expérience les trois quarts du temps³.

Au Québec, la « colocation intergénérationnelle » demeure plutôt marginale. On compte quelques projets de jumelage intergénérationnel, dont Combozgénérations, les Habitations partagées de La Maison-née, les Habitations partagées du Saguenay ou encore les Habitations partagées de l'Outaouais.

L'une des difficultés rencontrées à l'heure actuelle est le bassin insuffisant de personnes âgées offrant du logement. Il y aurait en effet plus de jeunes que de personnes âgées prêts à tenter une telle expérience⁴.

Comment amener un plus grand nombre de personnes à s'intéresser à ce type d'arrangement? Par une charte qui encadre les principes directeurs, comme cela s'est fait en France? Par la mise sur pied d'une fédération ou d'un collectif regroupant toutes les organisations qui facilitent la « colocation intergénérationnelle » afin de mieux coordonner les efforts?

L'objectif n'est pas de rendre ce modèle attrayant à l'ensemble de la population. La « colocation intergénérationnelle » ne convient pas à tout le monde, et n'est pas toujours viable hors des grands centres ou des villes étudiantes. Elle peut cependant répondre aux besoins d'une partie importante de la population québécoise.

À la lumière des expériences européennes, le Québec aurait beaucoup à retirer de la pérennisation de ce type de cohabitation.

DES RÉSIDENCES, PAS DES GHETTOS

Les résidences pour personnes âgées et les résidences étudiantes ont en commun qu'elles tendent à ghettoïser les générations. Est-il possible d'imaginer d'autres modèles de résidences au sein desquelles cohabiteraient étudiants et personnes âgées?

À voir ce qui se fait ailleurs, la réponse est oui. En effet, plusieurs modèles de ce type de cohabitation existent dans d'autres régions du monde. Aux Pays-Bas, un programme permettant à de jeunes étudiants de se loger à faible coût dans les résidences pour personnes âgées Humanitas – moyennant une aide d'une trentaine d'heures tous les mois – a été mis sur pied. En Finlande, un programme s'inspirant du modèle néerlandais a également vu le jour il y a quelques années.

Face au vieillissement de sa population et à un taux de chômage extrêmement élevé chez les jeunes, une initiative qui s'inspire du modèle néerlandais a également été lancée en Argentine. L'Université Nationale de Cuyo a développé la première résidence intergénérationnelle dans l'ouest du pays, à Mendoza. Les jeunes étudiants souhaitant adhérer à la résidence sont sélectionnés en fonction de leurs besoins financiers, de leur motivation, et de leurs résultats à des tests psychosociaux⁵.

Les personnes âgées sont hébergées dans de petites maisons privées et les étudiants y cohabitent gratuitement. Ces derniers doivent en contrepartie donner quelques heures de leur temps à la personne âgée – regarder des films, converser, cuisiner, ou encore se promener. Un suivi est également fait par un membre du personnel qui agit comme médiateur si des problèmes de cohabitation émergent ou si un soutien psychologique est nécessaire. Le programme est encadré par la Direction des personnes âgées et l'Université Nationale de Cuyo et se répand graduellement ailleurs dans le pays.

Au Québec, la résidence pour personnes âgées Les Marronniers a commencé à héberger gratuitement deux étudiants à l'automne 2017 dans deux de ses appartements libres. En échange, ces étudiants ont offert une quarantaine d'heures de bénévol-

lat chaque mois. Il s'agissait de la première initiative du genre dans la province. Cette expérience fut un tel succès que le gouvernement a décidé de lancer des projets-pilotes dans des résidences privées pour aînés de quatre autres régions du Québec⁶. S'inspirant notamment du modèle des Pays-Bas⁷, ces projets-pilotes, lancés par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) en collaboration avec le Regroupement québécois des

nelles répondent globalement aux mêmes objectifs : combattre l'isolement social que vivent de nombreuses personnes plus âgées, tout en répondant aux besoins de logement abordable des jeunes étudiants. Les valeurs d'entraide, de collaboration et d'échanges intergénérationnels sont au cœur de cette forme de cohabitation.

Les projets-pilotes qui seront mis en place cours des prochaines années au Qué-

Ces projets de résidences intergénérationnelles répondent globalement aux mêmes objectifs : combattre l'isolement social que vivent de nombreuses personnes plus âgées, tout en répondant aux besoins de logement abordable des jeunes étudiants.

résidences pour aînés, permettront d'offrir à des jeunes étudiants de niveau collégial ou universitaire un hébergement dans une résidence privée pour aînés en échange de quarante heures de bénévolat chaque mois.

Quelque peu différents des exemples de « colocation intergénérationnelle », ces projets de résidences intergénération-

nelles ont le potentiel de mettre en évidence des manières de répondre à des besoins concrets, en plus d'intéresser des associations ou des regroupements de résidences pour personnes âgées. La porte doit s'ouvrir plus grande à ces nouveaux modèles de résidences.

LES COOPÉRATIVES D'HABITATION DE DEMAIN

Le Québec compte environ 600 coopératives d'habitation sur son territoire. Ces milieux novateurs et dynamiques accordent une importance particulière aux notions d'intégration et d'engagement dans la communauté. Ils sont ouverts et propices à la création de liens intergénérationnels.

Depuis quelques années, de plus en plus de coopératives d'habitation intergénérationnelles voient le jour au Québec.

ayant permis à cette coopérative d'habitation de voir le jour repose largement sur des fonds publics. La moitié de cette somme provenait du gouvernement du Québec, via le programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec (SHQ). La Ville de Sherbrooke a également investi un peu moins d'un million de dollars dans ce projet. Le reste du financement provient d'un prêt hypothécaire garanti par la SHQ contracté par l'organisme La Diligence⁹.

Les prochaines coopératives d'habitation qui verront le jour un peu partout au Québec devraient avoir comme objectif de créer des milieux de vie intergénérationnels.

Habitat 1460 et la coopérative d'habitation l'Habitâges ont été inaugurées respectivement à Montréal en 2010, et en Gaspésie en 2013. Elles sont parmi les premières du genre à avoir vu le jour au Québec.

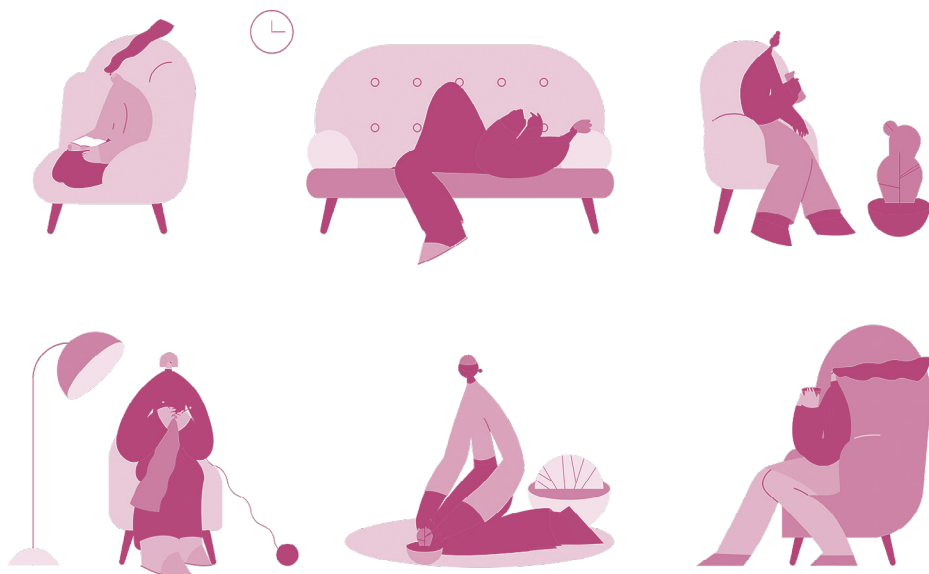
La coopérative d'habitation intergénérationnelle La Diligence a quant à elle ouvert ses portes à Sherbrooke, en 2013. Elle combine un bâtiment de 40 logements destinés à des aînés et un bâtiment de 16 logements destinés à des familles⁸. Le montage financier de plus de six millions de dollars

En France, l'association Habitat et Humanisme a développé des projets semblables. Situé au cœur de la ville de Vannes, l'un d'eux a pour objectif principal de répondre aux besoins en logement de personnes vulnérables de tous âges, qui font les frais de la spéculation immobilière, et de l'augmentation du coût des logements situés dans le centre de la ville qui en découle. Cette association, en partenariat avec la Mairie et la communauté d'agglomération, a mis en branle en 2017

ce projet de coopérative d'habitation intergénérationnelle de 17 logements¹⁰.

En 2016, Habitat et Humanisme a également inauguré une maison intergénérationnelle à Saint-Jean-de-Braye. Composée de 43 logements dédiés à des personnes âgées, des familles monoparentales ou des jeunes à faibles revenus, la Maison

souvent une panoplie de comités, et en prévoir un dédié à l'animation des lieux communs pour vivre la solidarité intergénérationnelle est relativement simple. De telles dispositions peuvent même être incluses dans les chartes des coopératives d'habitation existantes et futures.



Mosaïque mise sur des espaces collectifs tels une cuisine, un jardin ou encore une terrasse afin de permettre des échanges et une collaboration intergénérationnelle¹¹.

L'exemple de la Maison Mosaïque démontre l'importance des lieux où peuvent s'organiser des activités du quotidien. Les coopératives d'habitation comptent bien

Les prochaines coopératives d'habitation qui verront le jour un peu partout au Québec devraient avoir comme objectif de créer des milieux de vie intergénérationnels.

Les exemples d'ici et d'ailleurs démontrent la viabilité de cette approche pour le Québec.

Chantier

02

FACILITER LA MOBILITÉ DE TOUS

Accroître la mobilité de l'ensemble des générations passe par des investissements dans les systèmes de transport collectif. En les rendant abordables et accessibles aux jeunes, aux étudiants, aux familles ou encore aux personnes âgées, on lutte contre l'isolement social, tout en contribuant à la vitalité des régions.



ue nos déplacements soient liés au travail, aux études, à l'accès aux services ou aux loisirs, ils constituent un élément essentiel de la vie quotidienne. L'accès à la mobilité est une condition nécessaire à la participation à la vie sociale et, conséquemment, à l'épanouissement individuel et collectif.

Si les enjeux associés à la mobilité varient grandement entre les zones rurales et les zones urbanisées, ils diffèrent aussi d'une génération à l'autre. Dans une perspective de solidarité et d'équité intergénérationnelles, il est essentiel de tenir compte des défis rencontrés par les jeunes et les aînés dans leurs déplacements quotidiens.

UN SERVICE POUR TOUS

Pour des raisons évidentes, le transport collectif est centré d'abord et avant tout sur les besoins de mobilité des travailleurs. Le

service est ainsi plus fréquent aux heures de pointe avec, en contrepartie, un important ralentissement durant les autres périodes de la journée. Si cette façon de planifier le transport collectif paraît sensée pour répondre à des impératifs économiques, elle ne répond pas aux besoins de ceux qui ne sont pas sur le marché du travail.

La faible fréquence de passage à l'extérieur des heures de pointe, les fins de semaine, et les jours fériés représente un important frein à la mobilité, en particulier à celle des personnes âgées¹. Ce manque d'accès à la mobilité contribue à leur isolement social, et affecte négativement leur santé physique et psychologique².

En effectuant une analyse des besoins de déplacements par groupes d'âge pour offrir des services adéquats, il serait possible de remédier à cette problématique. Offrir un service fréquent hors des heures



de pointe présente toutefois un défi financier de taille pour les agences de transport collectif, notamment dans les milieux peu densément peuplés.

Ces dernières années, les systèmes de « transport réactif à la demande » qui émergent représentent une piste de solution intéressante. Avec ces systèmes, les usagers peuvent signaler leurs besoins de déplacement hors des heures de pointe, ce qui permet d'ajuster le service et la fréquence de passage des autobus en conséquence. Le « transport réactif à la demande » répond aux besoins de transport de manière plus précise, sans faire rouler des autobus à vide sur des itinéraires prédéfinis.

La Ville de Winnipeg a mis en place un système similaire dans certaines banlieues³. L'initiative de Winnipeg et les expérimentations d'un nombre croissant de villes, notamment en Grande-Bretagne, démontrent que des solutions existent pour

relever les défis financiers et techniques que pose le développement d'un système de transport collectif adapté à toutes les générations.

Pour répondre à certaines contraintes budgétaires, la tendance des dernières années au Québec a malheureusement été la réduction de l'offre de transport par autobus hors des heures de pointe⁴. Pourtant, d'autres villes du monde constatent une croissance de la demande à toute heure de la journée, et augmentent le service en conséquence.

L'équité intergénérationnelle en matière d'accès au transport collectif doit nécessairement être interprétée conjointement avec la notion d'équité interterritoriale. Alors que le transport collectif est typiquement associé aux milieux urbains denses, il est désormais nécessaire de le repenser pour le rendre accessible dans les plus petites municipalités, tout en fa-

cilitant l'accès au transport interurbain et interrégional.

Pour répondre à ce défi, des technologies utilisées sur les plateformes de covoiturage, par exemple, ou encore les systèmes de navettes, de taxi-bus ou de minibus qui existent à Victoriaville et à Sainte-Julie, offrent des pistes de solutions intéressantes qui doivent être envisagées et appliquées plus largement. Au final, des communautés où les déplacements sont faciles permettent à toutes les générations de s'épanouir.

d'exemple, 18,7 % des personnes âgées de plus de 65 ans sont dans une situation de faible revenu, alors que la proportion est de 13,7 % pour l'ensemble de la population⁵. De même, la précarité financière affecte un nombre important d'étudiants qui, tiraillés par la difficile conciliation travail-études, sont contraints à l'endettement.

Pour les plus jeunes, l'utilisation dès l'enfance du transport collectif peut aider à mieux comprendre le territoire qu'ils habitent, ce qui accroît leur autonomie. Les étudiants peuvent quant à eux saisir des opportunités qui contribueront à leur épa-

Les frais associés à l'utilisation du transport collectif agissent comme un frein pour un nombre élevé de personnes.

LE COÛT INDIVIDUEL DU TRANSPORT COLLECTIF

Comme le démontrent certaines initiatives ailleurs dans le monde, réduire le coût du transport collectif ne peut qu'améliorer la qualité de vie des citoyens. Les frais associés à l'utilisation du transport collectif agissent en effet comme un frein pour un nombre élevé de personnes.

Les jeunes et les aînés sont particulièrement touchés par cette réalité. À titre

nouissement et à leur pleine contribution à la vie collective.

Pour les personnes plus âgées, l'accessibilité du transport collectif permet de rester actif plus longtemps. Elles jouissent ainsi d'une vie sociale plus riche, et contribuent globalement à la vitalité de la collectivité.

Il existe de plus en plus d'exemples dans le monde de villes et de pays qui s'efforcent de démocratiser la mobilité par une offre accrue de transport collectif, réduisant par

le fait même la dépendance à l'automobile.

En 2013, la capitale estonienne Tallinn est devenue la ville la plus peuplée au monde à offrir gratuitement à ses habitants le transport collectif.

L'an dernier, Dunkerque est quant à elle devenue la ville française la plus peuplée à appliquer la gratuité à l'ensemble de son réseau de transport collectif. Les premières observations sont plutôt concluantes : « un développement de la mobilité des personnes âgées et des jeunes générations ainsi qu'un sentiment accru de liberté, fruit d'une plus grande autonomie dans les déplacements ⁶ ». Même la Ville de Paris considère la possibilité d'offrir un accès gratuit au transport collectif à ses citoyens. Si une ville de cette envergure fait le saut, d'autres suivront inévitablement.

À l'été 2019, le Luxembourg deviendra le premier pays au monde à offrir un accès entièrement gratuit au transport collectif à ses utilisateurs, notamment pour réduire la congestion sur ses routes.

Au cours des dernières années au Québec, de nombreux acteurs ont pris conscience de la nécessité de mettre en place des mesures spécifiques pour accroître l'accès à la mobilité des jeunes et des personnes âgées.

Dans le Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés, par exemple, le gouverne-

ment du Québec recommande la mise en place de nouveaux services ou l'adaptation de services de transport existants pour répondre aux enjeux de mobilité des aînés⁷. Plusieurs municipalités québécoises sont déjà allées de l'avant avec de telles mesures. C'est le cas de la Ville de Laval, qui offre un accès gratuit au transport collectif aux aînés depuis 2014, et de la Ville de Longueuil, qui fait de même hors des heures de pointe.

Les étudiants de l'Université de Sherbrooke peuvent quant à eux accéder au système de transport collectif de la ville gratuitement en présentant leur carte étudiante. Le financement de ce programme est assuré par une contribution étudiante obligatoire et par l'université.

De plus en plus de villes de la Rive-Sud de Montréal appliquent elles aussi la gratuité du transport collectif. C'est le cas de la Ville de Sainte-Julie qui a rendu le transport collectif local gratuit pour tous, en tout temps, et ce pour l'ensemble de son réseau.

Le gouvernement du Québec a un rôle à jouer pour aider les plus petites municipalités à améliorer leur offre de transport collectif. Il est évidemment plus difficile pour elles de mettre en œuvre les mêmes mesures que les villes de Laval, Sainte-Julie ou Sherbrooke, mais des initiatives peuvent tout de même être mises en place.

Au cours de la tournée de régionale de Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles, le transport

Améliorer l'accessibilité du transport pour tous est un geste de solidarité envers les générations actuelles et futures, en

La vitalité des régions dépend en partie de la capacité à assurer une mobilité aux citoyens de tous les âges.

collectif en région a généralement été décrit comme « inefficace, peu accessible et coûteux ». Or, la vitalité des régions dépend en partie de la capacité à assurer une mobilité aux citoyens de tous les âges.

plus d'être un investissement en matière de vitalité régionale, d'environnement et de santé.



Chantier

03

CRÉER DES RENCONTRES PAR L'ANIMATION DES ESPACES PUBLICS

Le potentiel des espaces publics comme lieux de contacts entre les générations mérite d'être mieux exploité. La création de liens intergénérationnels est un défi, et des mesures particulières peuvent être mises en œuvre pour entraîner des rencontres significatives, qui dépassent le simple côtoiement. Les organisations qui conçoivent des activités intergénérationnelles doivent disposer d'un plus grand soutien et d'une meilleure reconnaissance.

Les stéréotypes et les préjugés sont parmi les plus importants obstacles à une meilleure solidarité entre les générations. Il existe pourtant des solutions concrètes pour rapprocher les générations et redéfinir nos conceptions des différentes périodes de la vie, tout particulièrement notre rapport à la vieillesse.

Il est pressant de multiplier les opportunités d'interactions entre jeunes et moins jeunes. Ces moments de rencontre permettent de construire des ponts entre les générations, de nouer des liens entre des gens d'âges différents, et de renforcer la compréhension de l'autre.

LE POTENTIEL DE NOS ESPACES PUBLICS

Des citoyens de tous les âges se côtoient régulièrement dans différents lieux publics, comme les rues, les parcs, ou encore les marchés. Il est toutefois permis d'être

sceptique quant à la création de liens sociaux significatifs découlant de la simple fréquentation d'espaces publics. L'animation de ces espaces de proximité ouverts à tous est une manière de favoriser des moments d'échanges, d'apprentissage et de collaboration entre citoyens de toutes les générations.

La diversité des façons d'animer les espaces publics de proximité n'a d'égal que le nombre d'acteurs pouvant initier ces animations. Elles peuvent perdurer ou non dans le temps. Dans certains cas, l'animation représente à elle seule l'essentiel de l'initiative, alors que dans d'autres, elle est secondaire.

Au Québec, plusieurs initiatives peuvent servir d'inspiration pour l'animation de lieux de proximité. Les ruelles vertes et les projets de réappropriation d'espaces publics laissés vacants sont des exemples d'animation de lieux publics de proximité favorisant les rencontres, les échanges

et la collaboration entre des citoyens de toutes les générations. Ces projets dynamisent les lieux publics et les paysages, les transformant en espaces significatifs pour les citoyens, qui peuvent notamment être impliqués dans le processus de conception de l'aménagement de l'espace et d'idéation de l'offre d'animation. En milieu rural, les parcs et les espaces verts en général, de même que les églises revitalisées, peuvent se prêter à de telles animations.

De nombreux parcs intergénérationnels ont vu le jour au cours des dernières années, notamment grâce au Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés. Ce programme a été mis sur pied afin d'aménager des environnements favorables au vieillissement actif.

Les parcs intergénérationnels créent les conditions nécessaires à ce que l'on retrouve des enfants, des jeunes, des adultes et des aînés dans un même lieu. Ils sont aménagés afin de permettre à tous ces groupes de trouver leur compte : des jeux d'eau, des installations sportives, des aires de jeux et de l'équipement d'exercice y sont installés. Ces parcs permettent aux diverses générations de se côtoyer dans un espace public de proximité et offrent des services adaptés aux citoyens de tous âges.

DÉPASSER LE CÔTOIEMENT, PROVOQUER LES INTERACTIONS

Il est toutefois nécessaire de se poser la question suivante : les actions ciblant uniquement les jeunes ou les personnes âgées – des aménagements ou des adaptations qui bénéficient spécifiquement à un groupe, par exemple – contribuent-elles réellement à favoriser des interactions significatives entre les générations?

Si nous souhaitons dépasser les installations destinées à des utilisateurs d'une seule génération dans des espaces se voulant intergénérationnels, nos prochaines actions devront être tournées vers l'expérimentation de nouvelles formes d'apprentissage réciproque dans les espaces publics. Une approche innovante permettrait de tirer profit du potentiel de l'intégration de la technologie dans les espaces publics¹.

L'animation des lieux publics ne constitue pas une solution magique, mais elle doit tout de même être considérée à la fois comme un levier favorisant les interactions et la solidarité entre toutes les générations, et comme un outil visant à dépasser le simple côtoiement dans l'espace public.

DES MOMENTS POUR MIEUX SE CONNAÎTRE

Rassembler des jeunes et des personnes plus âgées pour une activité commune

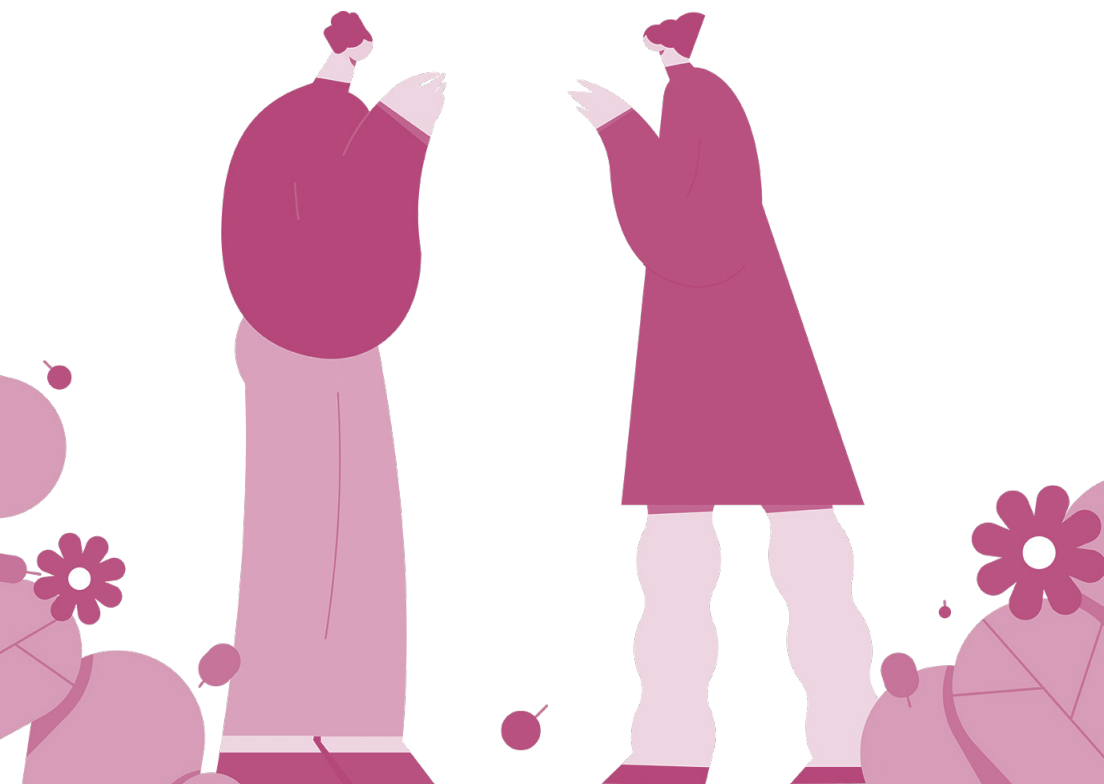
peut paraître facile. Proposer une activité qui s'inscrit dans la durée et qui permet de créer ces fameux liens sociaux entre les générations, tout en déconstruisant des stéréotypes tenaces associés aux différentes périodes de la vie, l'est un peu moins.

Intergénérations Québec a développé une plateforme qui répertorie les activités inscrites dans le cadre du concours de la Semaine québécoise intergénérationnelle. En 2018, plus de 363 activités intergénérationnelles y étaient affichées. Un rapide coup d'œil à la liste d'activités de la plate-

forme Résot'âges permet de constater la grande diversité de formes que peuvent prendre les initiatives intergénérationnelles.

On y retrouve des activités centrées notamment sur l'apprentissage réciproque, qui permettent le partage de connaissances, et sur la transmission des savoir-faire.

Les succès sont nombreux : le programme de jardinage et de cuisine intergénérationnelles Fourches et fourchettes ayant lieu dans des HLM, la Bibliothèque



humaine de la Maison des grands-parents de Laval en collaboration avec le Collège Montmorency où les étudiants peuvent « emprunter » pour 30 minutes un aîné, ou encore l'initiative Générations@Branchées, un programme de jumelage informatique que l'on retrouve désormais dans plusieurs bibliothèques du Québec.

D'autres activités gravitent davantage autour de la création artistique. C'est le cas du théâtre intergénérationnel La Couturière, une création du Théâtre Bouches Décousues, ou encore des ateliers intergénérationnels de hip-hop du YMCA du Parc.

Il ne s'agit là que de quelques exemples de projets qui créent des moments propices à l'échange, à l'apprentissage, et au dialogue intergénérationnel. Un sentiment de compréhension et de respect mutuel peut se développer à travers ces interactions où sont partagés des normes sociales, un vocabulaire, des connaissances des technologies, des valeurs culturelles traditionnelles et modernes.

Pour les jeunes, ces activités sont non seulement une opportunité d'apprentissage, mais elles peuvent aussi contribuer à la construction de l'identité et à la compréhension de soi. Dans le contexte actuel du vieillissement de la population, ces activités contribuent également à faire évoluer notre rapport à la vieillesse. Des études

démontrent que les jeunes enfants qui n'ont pas suffisamment d'interactions avec des personnes âgées sont plus à risque de développer des perceptions négatives à l'égard du vieillissement². Chez les plus jeunes, ces activités peuvent parfois être un premier contact significatif avec des personnes âgées. C'est une opportunité pour eux de découvrir les aînés, et de développer une ouverture d'esprit dès le plus jeune âge.

Les activités intergénérationnelles favorisent également l'intégration des personnes âgées, et la valorisation de leur rôle dans la société. Ceci contribue à faire en sorte de considérer les personnes âgées comme une ressource indispensable à un certain équilibre social.

Que ce soit dans un centre communautaire, une école, une bibliothèque, une résidence pour personnes âgées ou un centre culturel, ces projets – qui répondent bien souvent à des besoins concrets d'une communauté – auraient tout intérêt à être pérennisés, sans quoi leurs retombées seront grandement limitées.

Voir émerger une plus grande offre d'activités intergénérationnelles nécessite toutefois d'offrir davantage de soutien financier et une plus grande reconnaissance aux organisations qui facilitent ou mettent sur pied ces activités.

Chantier

04

SUSCITER LA PARTICIPATION DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

La participation de l'ensemble des citoyens à la vie démocratique du Québec est une des clés du pacte intergénérationnel, et elle est nécessaire pour faire face aux défis que pose le renversement de la pyramide démographique. Quatre mesures concrètes sont envisagées pour initier les citoyens dès le plus jeune âge à la participation citoyenne, et ainsi s'assurer de la pleine participation de l'ensemble des générations : des programmes de bénévolat dès le primaire, l'éducation à la citoyenneté à l'école, la présence des jeunes dans les lieux décisionnels, et la réforme du mode de scrutin.



L'inclusion de toutes les franges de la société à la vie publique et à la prise de décision contribue non seulement au renforcement de la démocratie, mais elle permet également une prise de décisions qui reflète mieux la diversité des personnes qui composent la société québécoise.

Assurer la participation citoyenne de toutes les générations permettra d'aboutir à des orientations et politiques collectives qui correspondent aux ambitions de tous, en plus de favoriser l'établissement d'un dialogue intergénérationnel sain et constructif.

Actuellement, les jeunes sont sous-représentés au sein de nos institutions. Il s'agit d'une tendance lourde qui contribue certainement au déclin de la participation électorale du groupe des 35 ans et moins. Au Québec, les mesures visant à encourager la participation citoyenne des jeunes sont nombreuses, mais peut-être encore trop parcellaires.

Les initiatives visant à favoriser l'implication jeunesse les plus fructueuses bénéficieraient sans doute d'un changement d'échelle afin d'inciter plus de jeunes à s'engager et à prendre part activement aux décisions qui vont définir leur avenir et celui de leur collectivité.

DU BÉNÉVOLAT DÈS L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le bénévolat est une manière privilégiée d'entrer en contact avec sa communauté, tout en tissant des liens avec des personnes d'une autre génération. Il s'agit d'une façon d'approprier les enjeux qui affectent la société et d'entrer en contact avec les organisations qui les abordent.

Une meilleure compréhension de la société permet aux jeunes de s'approprier les enjeux collectifs et de devenir eux-mêmes porteurs d'initiatives vouées au bien commun, en mettant leur créativité à profit. L'instauration d'un programme de bénévolat

lat pour les jeunes dès le primaire peut-elle créer l'étincelle de l'engagement social et contribuer à former des citoyens actifs au sein de la société?

Au Québec¹, le Programme d'éducation intermédiaire (PEI) du Baccalauréat international destiné aux élèves du secondaire inclut plusieurs dizaines d'heures de service communautaire obligatoires.

En Ontario, tous les élèves doivent effectuer un minimum de 40 heures de service communautaire par année dans le cadre de leur cursus scolaire, notamment pour découvrir leurs responsabilités civiques. Le programme ontarien permet aux jeunes d'approvisoir le bénévolat et le secteur communautaire, et de développer des habitudes durables d'engagement social.

Plusieurs pays offrent aux jeunes des opportunités d'engagement bénévole d'une durée pouvant atteindre un an auprès d'organisations à vocation sociale ou humanitaire, moyennant généralement une compensation financière de subsistance. C'est notamment le cas de l'Allemagne, de la Belgique, des États-Unis, de la France, et du Royaume-Uni².

Au Québec et ailleurs au Canada, ce sont les projets d'engagement communautaire offerts par Chantiers Jeunesse et Katimavik qui s'apparentent le plus à un tel programme. En 2014, le Livre blanc sur la

Politique québécoise de la jeunesse prévoyait la mise en place d'un programme de service civique³. Très récemment, Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ), en collaboration avec le SAJ, ont lancé le programme Québec Volontaire. Ce programme de service civique favorise l'engagement de jeunes Québécois qui souhaitent s'impliquer dans un projet d'utilité collective au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde.

Le Québec doit continuer de faciliter l'engagement du plus grand nombre de jeunes possible.

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, UN INCONTOURNABLE

L'apprentissage de la participation citoyenne doit se faire dès le plus jeune âge. Être citoyen n'est pas qu'un statut légal, la citoyenneté s'exerce pleinement en étant actif et engagé dans la collectivité. Pour en profiter, encore faut-il comprendre les rouages de la démocratie. Un programme d'éducation à la citoyenneté permettrait d'outiller les jeunes pour qu'ils puissent prendre leur place au sein de la société.

En 2016, l'éducation à la citoyenneté faisait l'objet d'une matière séparée et obligatoire dans 20 pays européens sur 31, dont la Finlande, l'Angleterre, la Norvège et l'Irlande. La France, pour sa part, est le

seul pays dont les cours d'éducation à la citoyenneté se déroulent tout au long du cursus scolaire⁴.

Ce n'est pas le cas au Québec. La place de l'éducation à la citoyenneté à l'école a fait l'objet de nombreuses discussions au cours des dernières années. En 1998, le Conseil supérieur de l'éducation identifiait l'éducation à la citoyenneté comme l'une des responsabilités du système éducatif. Le projet d'intégrer la formation à la citoyenneté au cursus scolaire n'a toutefois jamais

L'éducation à la citoyenneté doit devenir un axe central du système d'éducation du Québec.

ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LES LIEUX DÉCISIONNELS

Pour atteindre une représentation et une redistribution équitable du pouvoir entre les générations, des règles claires doivent être instaurées pour assurer la participation de tous les groupes d'âge. De telles règles sont une façon d'atteindre une plus

Force est de constater que d'autres pays font mieux en matière d'éducation à la citoyenneté. L'éducation à la citoyenneté doit devenir un axe central du système d'éducation du Québec.

pleinement abouti, étant plutôt intégrée aux cours d'histoire, où la perspective historique est utilisée pour interpréter les enjeux sociétaux.

Cette timide intégration des notions de citoyenneté est insuffisante pour permettre à l'école de jouer son rôle de lieu central de l'apprentissage de la participation citoyenne. Force est de constater que d'autres pays font mieux en matière d'éducation à la citoyenneté.

grande diversité générationnelle au sein de nos institutions.

Cette diversité générationnelle assurerait que les intérêts et perspectives propres à chaque génération soient soumis au débat. La présence de modèles de leur âge dans des rôles décisionnels pourrait inciter les jeunes à s'engager.

En 2016, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein*



des conseils d'administration des sociétés d'État. Cette loi oblige l'ensemble des 23 conseils d'administration de sociétés d'État à nommer au moins un membre âgé de 35 ans ou moins d'ici 2021. On compte désormais 16 personnes âgées de 23 à 35 ans (au moment de leur nomination) au sein des conseils d'administration de 13 des 24 sociétés d'État visées par cette loi, soit huit fois plus qu'il y a six ans⁵.

En 2018, la Secrétaire générale associée aux emplois supérieurs, en collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse du Québec, invitait les citoyens de moins de 35 ans à soumettre leur candidature afin de constituer une liste de personnes ayant un intérêt à être nommées membres à temps partiel au sein de conseils d'administration de sociétés ou d'organismes auxquels

s'appliquent la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

Ailleurs dans le monde, quelques pays ont adopté des quotas pour garantir la représentation des jeunes au sein de leur assemblée législative. C'est notamment le cas du Kenya, de l'Ouganda et du Rwanda, où ils prennent la forme de sièges réservés pour des jeunes⁶. Au Rwanda, par exemple, la Constitution stipule que parmi les 80 personnes siégeant à la Chambre des Députés, deux doivent être nommées par le Conseil national de la jeunesse, composé de jeunes âgés de 16 à 30 ans⁷. La constitution égyptienne prévoit quant à elle que 25 % des sièges de tous les conseils locaux (villes et villages) soient réservés à des jeunes âgés de moins de 35 ans.

La Suède et le Nicaragua exigent quant à eux que les partis politiques présentent une proportion minimale de jeunes parmi leurs candidats. Les pays qui se sont dotés de telles règles, qu'il s'agisse de sièges réservés ou de quotas au sein de listes électorales, présentent systématiquement une proportion plus élevée de jeunes élus⁸.

LE MODE DE SCRUTIN ET LES JEUNES ÉLUS

Le débat sur la réforme électorale est au cœur de l'actualité québécoise depuis des décennies. Les partisans de l'intégration d'éléments de proportionnalité à notre mode de scrutin estiment que le modèle actuel résulte en un système politique compo-

Une analyse comparative de la composition des assemblées législatives de 107 pays publiée en 2018 démontre que la proportion d'élus de 35 ans et moins est de cinq à sept points de pourcentage plus élevée sous un système proportionnel, par rapport à un système majoritaire.

Le Québec s'est déjà engagé à accroître la représentation des jeunes sur les conseils d'administration des sociétés d'État. Les exemples présentés ci-dessus démontrent que la fixation d'objectifs permettrait quant à elle d'assurer une meilleure représentativité des jeunes à l'Assemblée nationale du Québec.

sé de quelques grands partis qui ne représentent pas la diversité des opinions et des projets politiques portés par les citoyens.

Dans le système uninominal majoritaire à un tour actuellement en vigueur au Québec, le candidat ayant reçu le plus de votes dans sa circonscription devient député. Tous les votes accordés aux autres candidats sont ainsi écartés, et ce peu importe s'ils forment la majorité des votes dans une circonscription donnée.

Ce système fait en sorte qu'un parti peut obtenir la majorité des sièges de l'Assemblée législative en ayant récolté moins de la moitié du total des votes. Un parti peut aussi n'obtenir que quelques sièges après avoir récolté un pourcentage relativement élevé des votes. Le mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour est défavorable à l'émergence de petits partis politiques, ce qui nuit à ce qu'une diversité d'opinions soit représentée dans l'espace public.

En 2018, seuls 10,4 % des députés de l'Assemblée nationale du Québec étaient âgés de moins de 40 ans, alors que 68 % d'entre eux étaient âgés de 50 ans ou plus⁹. Ailleurs dans le monde, les pays dotés d'un mode de scrutin proportionnel sont ceux dont les assemblées législatives reflètent le mieux la diversité de leur population. On remarque par exemple que les femmes obtiennent en moyenne 23,9 % des sièges dans les démocraties dotées d'un système électoral proportionnel, alors qu'elles représentent uniquement 15 % des élus dans les assemblées législatives formées par un système électoral majoritaire. Une analyse

comparative de la composition des assemblées législatives de 107 pays publiée en 2018 démontre que la proportion d'élus de 35 ans et moins est de cinq à sept points de pourcentage plus élevée sous un système proportionnel, par rapport à un système majoritaire¹⁰.

La participation électorale actuelle des jeunes ressemble à un cercle vicieux d'apathie électorale : une faible représentation politique contribue à une faible participation politique, qui engendre un faible niveau de connaissance politique, qui résulte à son tour en une faible représentation politique, et ainsi de suite.

La réflexion sur la révision du mode de scrutin est en cours depuis longtemps au Canada et au Québec. Le gouvernement québécois actuel en a même fait une promesse électorale.

En augmentant la proportion de jeunes élus, un mode de scrutin proportionnel pourrait bien contribuer à freiner ce cercle vicieux, à briser le cynisme, et à donner un poids équitable aux différentes générations qui composent la société québécoise.

Chantier

05

DRESSER LE PORTRAIT DE L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

La prise en compte systématique des enjeux intergénérationnels dans nos choix de politiques publiques est un impératif qui ne saurait attendre. Qu'il s'agisse des dépenses en santé, de l'encadrement des régimes de retraite, ou de la gestion du Fonds vert et du Fonds des générations, la notion d'équité intergénérationnelle offre une grille d'analyse transversale, pour autant que des données existent. Un rapport gouvernemental portant sur l'équité intergénérationnelle pourrait être l'outil tout indiqué pour intégrer efficacement cette notion dans la prise de décisions.

La production de rapports ou d'états de situation est une pratique gouvernementale courante qui permet de dresser le portrait d'un enjeu donné et de formuler des solutions et des pistes d'action.

La *Loi sur le développement durable* prévoit par exemple la production d'un état de situation sur le développement durable au Québec tous les cinq ans en vue d'alimenter la révision de la stratégie de développement durable du gouvernement.

La production d'un rapport gouvernemental périodique portant sur les enjeux d'équité intergénérationnelle permettrait de saisir ces enjeux dans leur globalité et d'élaborer des projections réalistes pour l'avenir. Un tel portrait, rigoureux et appuyé sur des critères économétriques éprouvés, est nécessaire pour guider l'action publique en matière d'équité intergénérationnelle.

DES EXEMPLES DE L'ÉTRANGER POUR S'INSPIRER

En Australie, le gouvernement est tenu de produire chaque cinq ans un « rapport intergénérationnel » qui évalue la soutenabilité des politiques publiques dans une perspective d'équité intergénérationnelle¹. Pour ce faire, le rapport prend en compte l'évolution démographique du pays et les impacts prévus sur la croissance économique, le marché de l'emploi et les finances publiques en faisant des projections sur une période de 40 ans.

Au Royaume-Uni, la Intergenerational Commission², une organisation indépendante formée d'experts du monde du travail, du milieu universitaire et du secteur des politiques publiques, a publié en 2018 son rapport final portant sur les enjeux d'équité intergénérationnelle. Ce rapport, qui traite d'emploi, de logement, de retraite et de plusieurs autres thématiques,

peut certainement servir d'inspiration pour un éventuel équivalent québécois.

ET LE QUÉBEC?

Pour l'instant, les efforts du gouvernement du Québec en ce sens sont parcellaires. Il existe des études sur le marché de l'emploi, qui présentent depuis peu une analyse différenciée selon les groupes d'âge pour rendre compte des situations particulières vécues par chacune des générations³.

Cette approche est prometteuse dans une perspective d'équité intergénérationnelle. Une telle analyse ne constituerait toutefois qu'un des volets abordés par un rapport gouvernemental périodique sur l'équité intergénérationnelle. En 1998, le ministère de l'Industrie du Canada publiait

un rapport analysant le lien entre finances publiques et équité intergénérationnelle. Un tel exercice pourrait faire partie d'un rapport gouvernemental sur l'équité intergénérationnelle.

Les enjeux d'équité intergénérationnelle sont complexes dans la mesure où ils concernent toutes les sphères de notre société. Un rapport sur l'équité intergénérationnelle devra nous donner une vue d'ensemble sur la question en se basant sur une analyse transversale des diverses sphères de la société québécoise : le marché du travail, l'accès aux services publics, les finances publiques, l'impact des innovations technologiques, ou les changements climatiques, par exemple.



Conclusion

LE TRAVAIL EST DÉJÀ AMORCÉ

Entraîner la mixité des âges par la cohabitation intergénérationnelle. Faciliter la mobilité de tous. Créer des rencontres par l'animation des espaces publics. Susciter la participation de toutes les générations. Dresser le portrait de l'équité intergénérationnelle. Ces cinq chantiers peuvent contribuer à faire du Québec un Québec intergénérationnel.

Loin d'être des utopies, plusieurs de ces chantiers sont déjà en marche, ici et ailleurs dans le monde. Ils sont parfois mis en application, sinon en incubation dans la tête d'intervenants du milieu intergénérationnel. Ce qui est encourageant, c'est que la plupart de ces revendications pourraient être appliquées sans grands changements législatifs.

Un simple coup d'œil aux plans d'action des politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés nous démontre clairement que les municipalités sont déjà actives dans la réalisation d'initiatives intergénérationnelles.

Les municipalités forment le palier de gouvernement ayant la plus grande proximité avec les citoyennes et les citoyens. Elles ont donc un impact considérable sur leur bien-être. Il n'est pas étonnant de les voir aussi actives sur une diversité d'enjeux intergénérationnels, que ce soit en matière de mobilité, de logement ou de loisirs. Leur rôle accru témoigne de la nécessité de soutenir leurs actions dans ce domaine.

D'autres acteurs importants s'impliquent également sur les enjeux intergénérationnels. Le Carrefour action municipale et famille, la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec, ENvironnement JEUnesse, Femmes autochtones du Québec, Force Jeunesse, Intergénération Québec, de même que le Réseau pour un Québec Famille en sont de bons exemples. Leur voix doit être entendue, et leur travail soutenu par les divers paliers de gouvernement.

Les chantiers proposés dans ce livre sont réalistes. Ils nécessitent simplement que le travail déjà amorcé se poursuive. Le temps d'un effort concerté des pouvoirs publics, de la société civile et du milieu communautaire est venu pour passer du rêve à la réalité. Les gains à obtenir sur le plan social, économique et environnemental sont évidents, et le Québec possède toutes les ressources et la créativité pour les réaliser.

À l'heure des grands défis que sont les transformations démographiques, les chan-

gements climatiques, la révolution technologique et la montée des extrêmes, la compréhension et l'action intergénérationnelle ne peuvent que contribuer à la quête de solutions viables et durables. Des générations so-

lidaire, qui vivent dans la compréhension et le respect, contribueront à rendre la société québécoise plus productive et harmonieuse, maintenant et pour les générations futures.

NOTES ET SOURCES

Le contexte

¹ Ana Cristina Azeredo et Frédéric F. Payeur, « Vieillissement démographique au Québec: comparaison avec les pays de l'OCDE », dans *Données sociodémographiques en bref*, vol. 19, n° 13, 2015. En ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol19-no3.pdf>.

La Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles

¹ Voir le document de référence de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles : INM, *Document de référence*, 2017. En ligne : https://inm.qc.ca/wp-content/uploads/2018/10/cpsei_document_reference_inm.pdf.

² Voir le rapport synthèse de la tournée régionale de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles : INM, *Rapport synthèse de la tournée régionale*, 2018. En ligne : http://inm.qc.ca/docs/rapport_tournee_cpsei_INM.pdf.

³ Des vidéos informatives ont été produites afin de vulgariser le contenu abordé et stimuler la participation. Les vidéos sont disponibles sur la page YouTube de l'INM et sur le site web de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles : <https://inm.qc.ca/intergenerationnel>.

Définir la solidarité et l'équité intergénérationnelles

¹ Voir le document de référence de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles : INM, *Document de référence*, 2017. En ligne : https://inm.qc.ca/wp-content/uploads/2018/10/cpsei_document_reference_inm.pdf.

² Solange Lefebvre, « Responsabilité et équité intergénérationnelles : débats actuels », *Lien social et Politiques*, n° 46, 2001. En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2001-n46-lsp376/000329ar/>.

Chantier 01 – Entraîner la mixité des âges par la cohabitation intergénérationnelle

¹ Pierre-Marie Chapon, Marion Codaccioni et Guillaume Cail, « L'habitat intergénérationnel : Une nouvelle manière de cohabiter », dans *Agevillagepro*, 28 janvier 2013. En ligne : <http://www.agevillagepro.com/actualite-9358-1-habitat-intergenerationnel-nouvelle-maniere-cohabiter-pierre-marie-chapon-chronique.html>.

² Pierre-Marie Chapon, Marion Codaccioni et Guillaume Cail, « L'habitat intergénérationnel : Une nouvelle manière de cohabiter », dans *Agevillagepro*, 28 janvier 2013. En ligne : <http://www.agevillagepro.com/actualite-9358-1-habitat-intergenerationnel-nouvelle-maniere-cohabiter-pierre-marie-chapon-chronique.html>.

³ Pierre-Marie Chapon, Marion Codaccioni et Guillaume Cail, « L'habitat intergénérationnel : Une

nouvelle manière de cohabiter », dans *Agevillagepro*, 28 janvier 2013. En ligne : <http://www.agevillagepro.com/actualite-9358-1-habitat-intergenerationnel-nouvelle-manier-cohabiter-pierre-marie-chapon-chronique.html>.

⁴ Cet enjeu fût soulevé lors d'une activité autonome organisée par Combo2générations à l'Université de Montréal.

⁵ Gouvernement de Mendoza, *Felicitan a la Dirección Atención de Adultos Mayores por las Residencias Intergeneracionales*, 2017. En ligne : <http://www.prensa.mendoza.gov.ar/felicitan-a-la-direccion-atencion-de-adultos-mayores-por-las-residencias-intergeneracionales/> ; Université nationale de Cuyo, *Movilidad Social Intergeneracional de los Inmigrantes en Mendoza*, 2013. En ligne : <http://seminariosms.fahce.unlp.edu.ar/sceym/sceym-2013/actas-2013/Bomparola.pdf>.

⁶ ICI Radio-Canada, « D'autres étudiants habiteront dans des résidences pour aînés », dans *ICI Radio-Canada*, 4 juin 2018. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1105041/etudiants-residences-aines-maronniers>.

⁷ Gouvernement du Québec, *Un Québec pour tous les âges : Le Plan d'action 2018-2023*, 2018. En ligne : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/PA-qc-tous-ages.pdf>.

⁸ Charles Beaudoin, « La Diligence : première coopérative d'habitation intergénérationnelle au Québec », dans *La Tribune*, 23 novembre 2013. En ligne : <https://www.latribune.ca/archives/la-diligence-premiere-cooperative-dhabitation-intergenerationnelle-au-quebec-cc733a205ab1df697384527f8d6794co>.

⁹ Charles Beaudoin, « La Diligence : première coopérative d'habitation intergénérationnelle au Québec », dans *La Tribune*, 23 novembre 2013. En ligne : <https://www.latribune.ca/archives/la-diligence-premiere-cooperative-dhabitation-intergenerationnelle-au-quebec-cc733a205ab1df697384527f8d6794co>.

¹⁰ Fédération Habitat et Humanisme, « Habitat et Humanisme Morbihan ». En ligne : <https://www.habitat-humanisme.org/associations/habitat>

humanisme-morbihan/.

¹¹ Cécile Mette et Anne Lepais, « À la découverte de la maison intergénérationnelle de Saint-Jean-de-Braye », dans *France 3*, 18 juin 2018. En ligne : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/loiret/decouverte-maison-intergenerationnelle-saint-jean-braye-1496947.html>.

Chantier 02 – Faciliter la mobilité de tous

¹ Paula Negron-Poblete, « Vieillir et se déplacer dans un environnement de banlieue : les cas de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Nord », dans Sébastien Lord et Denise Piché (dir.), *Vieillesse et aménagement : Perspectives plurielles*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2018.

² Conseil national des aînés, *Rapport sur l'isolement social des aînés : 2013-2014*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2014. En ligne : https://www.canada.ca/content/dam/nsc-cna/documents/pdf/policy-and-program-development/publications-reports/2014/Rapport_sur_isollement_social_des_a%C3%AEn%C3%A9s.pdf.

³ Ville de Winnipeg, Winnipeg Transit, « About DART ». En ligne : <https://winnipegtransit.com/en/service/dart/about-dart/>.

⁴ Le Devoir, « La STM réduit les services d'autobus hors des heures de pointe », dans *Le Devoir*, 30 janvier 2014. En ligne : <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/398588/la-stm-reduit-les-services-d-autobus-hors-des-heures-de-pointe>.

⁵ Statistiques Canada, *Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI), selon les groupes d'âge, Canada et provinces, Recensement de 2016*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2016. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/inc-rev/Tableau.cfm?Lang=Fra&T=301&S=99&O=A&RPP=25>.

⁶ Henri Briche et Maxime Huré, « Dunkerque, nouveau «laboratoire» de la gratuité des transports », dans *Métropolitiques*, 29 juin 2018. En ligne : <https://www.metropolitiques.eu/Dunkerque-nouveau-laboratoire-de.html>.

⁷ VADA-QUÉBEC et Centre de recherche sur le vieillissement du Centre de santé et des services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, Gouvernement du Québec, 2014. En ligne : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-830-25F.pdf>.

Chantier 03 – Créer des rencontres par l'animation des espaces publics

¹ Françoise Decortis *et al.*, « From 'La Piazza' to 'Puente': How place, people and technology make intergenerational learning », dans *International Journal of Technology Enhanced Learning*, 2008.

² Nina Chen, « Building Bridges : An Intergenerational Program », dans *Journal of Extension*, vol. 35, n° 5, 1997. En ligne : <https://www.joe.org/joe/1997october/iw2.php>.

Chantier 04 – Susciter la participation de toutes les générations

¹ Le Créneau carrefour jeunesse, un programme du Secrétariat à la jeunesse mis en œuvre par les Carrefours jeunesse-emploi (CJE), permet notamment de favoriser la participation de jeunes à des projets de bénévolat.

² INM, *Un service civique (ou service citoyen) au Québec? Recension d'expériences*, 2013. En ligne : http://inm.qc.ca/Centre_doc/service_citoyen_recension_expériences.pdf.

³ Secrétariat à la jeunesse, *Une génération aux multiples aspirations. Livre blanc sur la Politique québécoise de la jeunesse*, Québec, Gouvernement du Québec, 2014. En ligne : <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/documents/livre-blanc-complet.pdf> ; La France dispose d'un programme de service civique. Pour en apprendre davantage, voir : Service civique : une mission pour chacun au service de tous. En ligne : <https://www.service-civique.gouv.fr/>.

⁴ Conseil national d'évaluation du système scolaire, *Éducation à la citoyenneté à l'école : politiques, pratiques scolaires et effets sur les élèves. Rapport Scientifique*, Paris, ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2016. En ligne : http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/Rapport_education_citoyennete.pdf.

⁵ Anne-Marie Luca, « Place aux jeunes dans votre CA », dans *Les Affaires*, 13 octobre 2018. En ligne : <https://www.lesaffaires.com/dossier/gouvernance-2018/place-aux-jeunes-/605584>.

⁶ Daniel Stockemer et Aksel Sundström, « Age representation in parliaments: Can institutions pave the way for the young? », dans *European Political Science Review*, vol. 10, n° 3, 2018.

⁷ Constitution du Rwanda. 2003, révisée en 2015. En ligne : https://www.constituteproject.org/constitution/Rwanda_2015?lang=en.

⁸ Inter-Parliamentary Union, *Youth participation in national parliaments*, 2016. En ligne : <http://archive.ipu.org/pdf/publications/youthrep-e.pdf>.

⁹ Assemblée nationale du Québec, « Statistiques sur les députés ». En ligne : <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/statistiques-deputes.html>.

¹⁰ Erik S. Herron, Robert J. Pekkanen, et Matthew S. Shugart, *The Oxford Handbook of Electoral Systems*, Oxford, Oxford University Press, 2018.

Chantier 05 – Dresser le portrait de l'équité intergénérationnelle

¹ Treasurer of the Commonwealth of Australia, *2015 Intergenerational Report Australia in 2055*, Canberra, Commonwealth d'Australie, 2015. En ligne : https://static.treasury.gov.au/uploads/sites/1/2017/06/2015_IGR.pdf.

² The Intergenerational Commission de la Resolution Foundation. En ligne : <https://www.intergenerationcommission.org/>.

³ Élise Ledoux, *et al.*, « Les conditions de travail au Québec : Une analyse différenciée selon les groupes d'âge », dans *Relations industrielles*, vol. 68, n° 4, 2013.

L'ÉTAT DU QUÉBEC 2019

20 CLÉS POUR COMPRENDRE
LES ENJEUX ACTUELS

INM INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

DEL BUSO

L'éclosion de la participation électorale aux élections québécoises n'a pas suivi la même trajectoire qu'une élection fédérale canadienne, même si on peut constater une certaine corrélation dans la période post-1995. En excluant une bonne partie de la participation aux élections de 1995 et 1998 au Québec, on voit une élévation des électeurs à partir de pourcentage entre 2005 et 2012. Le graphique ci-dessous sur la participation électorale est ensuite modifié en 2012 et a été le moment où nous avons atteint le plateau historique de 55,5 %. La situation s'est par ailleurs stabilisée en 2015. Enfin, l'année 2018 marque un autre record personnel à 56,7 %.

LES ÉLECTIONS QUÉBÉCOISES SE COMPARENT ADÉQUATEMENT AUX ÉLECTIONS CANADIENNES

Même si cette lecture de l'évolution du taux de participation aux élections québécoises montre plusieurs caractéristiques

depuis le début des années 1990, le graphique ci-dessous illustre une ligne tendant à la hausse, et ce, pour les élections québécoises qu'aux élections fédérales canadiennes. Il est intéressant de noter que la participation électorale des Québécois aux élections provinciales est en moyenne plus élevée que celle des Canadiens aux élections fédérales. Entre 1995 et 2015, le taux de participation moyen des Québécois aux élections provinciales était de 55,5 %, alors que celui de l'ensemble du Canada aux élections fédérales s'élevait à 52,4 %. Cette différence de 3,1 points de pourcentage a augmenté dans la période 1995-2015 pour atteindre 3,9 points. Au cours de cette période, le taux moyen de participation au Québec s'élevait à 53,7 %, alors qu'il était de 50,6 % au Canada.

LA PARTICIPATION ÉLECTORALE DES JEUNES

Le déclin historique de la participation électorale ainsi que les fluctuations

participation électorale au Québec et au Canada en pourcentage



Élections Canada

est particulièrement faible pour les jeunes. Les élections fédérales de 2015 ont permis de constater une élévation de la participation électorale des jeunes, ce qui est un bon signe pour l'avenir de la participation électorale au Québec. En 2015, le taux de participation des jeunes (18-24 ans) était de 45,5 %, ce qui est un record pour les élections fédérales. Cependant, il est important de noter que ce record a été battu par le Québec en 2018, où le taux de participation des jeunes était de 48,5 %.

2012

2012	55,5
2008	52,9
2004	54,5
2000	51,8
1996	50,7
1992	48,7
1988	46,7
1984	45,5
1980	44,5

Source : Le fait en fait, source officielle publiée par

et l'on découvre le taux de participation par groupe d'âge dans les élections provinciales, on peut constater que le Québec a le taux de participation le plus élevé de tous les groupes d'âge. En 2018, le taux de participation des jeunes (18-24 ans) était de 48,5 %, ce qui est un record pour les élections provinciales. Cependant, il est important de noter que ce record a été battu par le Québec en 2018, où le taux de participation des jeunes était de 48,5 %.

L'ÉTAT DU QUÉBEC 2019

Disponible dans toutes les
librairies et en ligne

inm.qc.ca/edq2019

Cinq chantiers pour un Québec intergénérationnel

Vivre ensemble dans la compréhension et le respect est l'un des objectifs ultimes pour maintenir notre démocratie en santé. L'INM explore cinq chantiers qui contribueront à faire du Québec une société intergénérationnelle : le logement, le transport collectif, les activités intergénérationnelles, la participation citoyenne et la gestion publique.

D'autres pays ont mis de l'avant des initiatives intergénérationnelles viables qui inspirent déjà plusieurs intervenants du Québec. L'INM présente ici une réflexion constructive sur les façons de parvenir à un meilleur dialogue entre les générations. Elle est le fruit de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles, une vaste démarche de consultation de citoyens et d'organisations.

Les bénéfices d'une société intergénérationnelle sont nombreux et vont même au-delà d'une amélioration des conditions de vie des générations actuelles. Elle mène ultimement à des engagements envers les générations futures. Les avenues proposées dans ce livre sont réalistes, il ne reste qu'à aller de l'avant collectivement.

L'INM

L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique.



9 782924 556115

ISBN 978-2-924556-11-5

INM